

NOTE SYNTHETIQUE

SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 A créé de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale d'Entrains Sur Nohain : source INSEE

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
924	924	933	936	892	785	772

L'analyse des ratios d'Entrains sur Nohain :

La population DGF d'Entrains Sur Nohain :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 048 hab	1 051 hab	1066 hab	1070 hab	1025 hab	970 hab	914 hab

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
943.96 €	926.48 €	842.14 €	934.67 €	1113.04 €	1230.50 €	1106.30 €

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1395.14 €	1101.51 €	1138.14 €	1042.55 €	1377.99 €	1465.90 €	1420.45 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF.

③ Produit des impositions directes / population :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
719.22 €	637.55 €	645.08 €	588.63 €	589.08 €	661.49 €	677.87 €

Avec le tableau ci-dessous, on peut noter que les bases de la Cotisation Foncière des entreprises ont nettement diminué

	Bases effectives 2018	Bases effectives 2019	% évolution	Bases effectives 2020	% évolution
Taxe habitation	958 600	955 300	-0.34 %	935 000	-2.12 %
Taxe foncière bâtie	1 042 000	1 069 000	2.59 %	1 080 000	1.02 %
Taxe foncière non bâtie	112 700	115 000	2.04 %	116 400	1.21 %
Cotisation foncière des entreprises	477 400	472 400	-1.05 %	487 200	3.13 %

Taux d'imposition 2020 : identiques à 2019

- Taxe d'habitation : 20,82% pour rappel
- Taxe foncière bâtie : 14,11%
- Taxe foncière non bâtie : 39,07%
- Cotisation foncière des entreprises : 19,48%

⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
297.24 €	226.41 €	179.97 €	196.91 €	266.58 €	367.03 €	467.80 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. Entre 2019 et 2020, le niveau d'investissement a augmenté du fait des travaux de rénovation de la piscine, de la réfection de la voirie à château du bois, d'une toiture rue borderousse et l'achat d'un tracteur tondeuse.

⑥ Encours de la dette/population :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
348.12 €	252.75 €	179.49 €	179.77 €	157.99 €	136.75 €	97.65 €

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 2 emprunts dont un à taux variable et un à taux fixe.

Un emprunt s'est terminé début 2020.

⑦ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
348.12 €	296.68 €	152.28 €	222.89 €	236.44 €	256.56 €	245,93 €

Ce ratio montre une stabilisation de la DGF par habitant, le niveau de financement de l'Etat reste de plus en plus faible par rapport à 2014.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
42%	41%	46 %	42 %	48 %	43 %	45 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité. Cette part reste stable au fur à mesure des années.

(Dépenses de personnel – Atténuations de charges) / Dépenses réelles de fonctionnement

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
39.46 %	38.04 %	38.76 %	36.98 %	43,17 %	39,89 %	42.97 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité retransché de tous les remboursements d'indemnité journalières et participations de l'état aux contrats aidés.

⑨ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
70 %	87 %	77%	93%	83 %	87 %	81 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Structure	Montant alloué
L'ECHO DU NOHAIN	210 €
COLLEGE DE SAINT AMAND	210 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE BOURGOGNE	320 €
CONFRERIE SAINT ELOI	210 €
LA PREVENTION ROUTIERE	90 €
G.T.V.Y.	346.05 €
CAMOSINE	380.56 €
AVENIR CASTELBOISIEN	840 €
RCE	2400 €
INTARANUM	2100 €
GRADE	420 €
FSE COLLEGE DE SAINT AMAND	210 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	420 €
COMITE FNACA	490 €
GENERATION MOUVEMENT	840 €
ASSOCIATION CRESCENDO	210 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	960 €
AS COLLECCE DE SAINT AMAND	210 €
JUMELAGE FRANCO ALLEMAND	840 €
EXPRESSION CORPOR'L	840 €
TOTAL	12546,61 €

3/ COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	CA 2019	CA 2020	% CA2020 / CA 2019
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	121 000,51	125 156,90	3,43 %
73	IMPOTS ET TAXES	538 223,00	544 658,00	1,20 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	328 570,73	301 997,07	-8,09 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	82 148,14	80 792,01	-1,65 %
76	PRODUITS FINANCIERS	25,60	1,60	-93,75 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	22 595,90	7 205,59	-68,11 %
013	ATTENUATION DE CHARGES	29 249,25	16 889,68	-42,26 %
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	3 665,74	0	-100%
	RECETTES REELLES	1 125 478,87	1 076 700,85	
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	1 800	0	-100 %
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 127 278,87	1 076 700,85	

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : + 3.43 %

Ce chapitre est en augmentation car nous avons eu une recette conséquente par les carrière déromedi sur 2020.

Chapitre 73 = impôts et taxes : + 1,20 %

Cette année les revenus des impôts et taxes sont resté stables.

Chapitre 74 = dotations et participations : - 8,09 %

Les dotations de l'état sont en légères diminution cette année et sont calculées sur la base de la population.

Pour 2020, la diminution s'explique principalement par la fin du subventionnement du transport à la demande qui a été repris par la région.

Concernant les différentes participations de nos financeurs :

✚ 10 491,89 € au titre de la participation pour le CEJ ALSH Garderie

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : - 1,65 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations de nos logements communaux**.

Chapitre 76 = produits financiers : - 93,75 %

Ce chapitre enregistre les parts sociales à la caisse d'épargne

Chapitre 013 = atténuations de charges : - 42,26 %

Ce chapitre enregistre :

- ✚ les aides de l'Etat pour les différents contrats – CAE, CUI et emplois d'avenir.
- ✚ les remboursements des indemnités journalières

Le remboursement des indemnités journalières est en diminution du fait du passage à demi traitement de tous nos agents en arrêt et d'un départ en retraite.

Chapitre 77 = Produits exceptionnels : - 68,11 %

Ce chapitre est en diminution car nous avons comptabilisé en 2019 le remboursement de la maison BELHADJ.

Chapitre 042 = Opération d'Ordre de transfert entre section : -100 %

Aucune opération de cession ou reprise de véhicule n'a été effectuée cette année.

Chapitre 78 = Reprise sur amortissement et provisions : -100 %

Aucune reprise sur provision n'a été effectuée cette année.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2019	MANDATE 2020	% Mandaté 2020 / Mandaté 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	389 616,07	308 539,04	-20,81 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	406 736,49	377 293,92	-7,24 %
014	ATTENUATION DE PRODUITS	7 198,00	7 701,00	10,70 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	133 068,71	142 215,39	6,87 %
66	CHARGES FINANCIERES	2 889,27	1 769,65	-38,75 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	4 271,73	1 057,33	-75,25 %
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 475,99	0,00	-100 %
	DEPENSES REELLES	946 256,26	838 576,33	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	8 490,53	6 248,00	-26,41 %
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	954 746,79	844 824,33	

Chapitre 011 = charges à caractère général : - 20,81 %

Les charges à caractère général sont en forte diminution, nous faisons en sorte d'avoir une consommation plus raisonnée des fournitures, carburants et autres matériels. Cependant le coût de l'électricité, et du fioul n'a pas diminué.

Cette année et pour des raisons sanitaires, la piscine n'a pas été ouverte, les frais d'entretien, électricité, eau, assainissement et l'embauche d'un maître-nageur par l'Adess sont autant de charges déduites de ce chapitre. La municipalité pour les mêmes raisons n'a pas pu organiser la Saint Sulpice et toutes les activités qu'elle aurait souhaitées.

Chapitre 012 = charges de personnel : - 7,24 %

Dans ce chapitre se trouve

- Les charges sociales et salariales qui sont en augmentation
- Nous avons eu moins de personnel car la piscine était fermée et nous n'avons pas eu de saisonnier au service technique
- Les frais de médecins et d'expertise médical pour nos agents en congé longue maladie

Chapitre 014 = atténuation de produits : 10,70 %

Il y a eu moins de dégrèvement de Taxe d'Habitation sur les logements vacants mais la part reversée pour le fond de péréquation a été augmentée.

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : +6,87%

Ce chapitre comporte les indemnités des élus avec une augmentation des charges et du point d'indice mais aussi les créances admises en non-valeur (récupérable sur du long terme par la trésorerie), les créances éteintes (non récupérable sur décision de justice) et les subventions de fonctionnement qui ont été doublé cette année en raison de la COVID.

Chapitre 66 = Charges financières : - 38,75 %

Ce chapitre concerne les intérêts d'emprunt, un emprunt s'est terminé en janvier 2020.

Chapitre 67 = Charges exceptionnelles : - 75,25 %

Ce chapitre comprend l'aide au permis pour les jeunes et l'aide au raccordement de gaz d'un administré.

Il est en forte diminution car en 2019 un remboursement de CAF a été effectué.

Chapitre 68 = Dotations aux Provisions : - 100 %

Aucune dotation n'a été prévue pour l'année 2020.

Chapitre 042 = Opérations d'ordre entre section : - 26,41 %

Ce chapitre est en forte diminution car l'année d'avant des opérations de cessions avaient été effectuées. Il n'y a cette année que la sortie d'inventaire du véhicule de transport de repas et les amortissements.

L'INVESTISSEMENT

Tableau DES INVESTISSEMENTS 2020

Opération	Libellé	Prévisions	Réalisations
Opération 20164	Ecoles	32 500 €	10 899,96 €
Opération 201709	Ralentisseurs entrées de ville	3 000 €	2 664,00 €
Opération 201901	Travaux et matériel communal	134 669,14 €	134 944,05€
Opération 201904	Voirie 2019	60 000 €	52 788,90 €
Opération 201905	ONF 2019	5 000 €	1 015,06 €
Opération 201906	Piscine tranche 3	85 000 €	51 956,20 €
Opération 201907	Pont de l'Anguillerie	60 000 €	15 267,00 €
Opération 202001	Voirie 2020	86 000 €	85 054,39 €
TOTAL		466 169,44 €	354 589,56 €

COMPTE ADMINISTRATIF TRANSPORT SCOLAIRE 2020

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un déficit de fonctionnement 2 370,89 €** et **un excédent d'investissement de 1 167,95 €**

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020.

B/ COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2019	MANDATE 2020	% Mandaté 2020 / Mandaté 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 278,11	1 202,94	-47,20 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 266,94	0	-100 %
	DEPENSES REELLES	6 545,05	1 202,94	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	3 544,62	3 544,62	0 %
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 089,67	4 747,56	

1/ Les dépenses :

- **En exploitation :**

Chapitre 011 (charges à caractère général) : Il y a une diminution des dépenses car le conseil régional a récupéré la compétence transport scolaire en septembre 2019. Il reste cependant les maintenances du bus a effectué jusqu'à une vente de celui-ci.

Chapitre 012 : Il n'y a plus de frais de personnel.

Chapitre 042 : Ce chapitre correspond à l'amortissement du car.

CHAP.	RECETTES TTC	CA 2019	CA 2020	% CA2020 / CA 2019
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 092,36		-100 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)			
	RECETTES REELLES	6 092,36		
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	2 376,67	2 376,67	0
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 469,03		

2/ Les recettes

Chapitre 74 : le transport scolaire a été repris par la région donc il n'y a plus de subvention.

Chapitre 042 : Ce chapitre comprend l'amortissement de la subvention du car.

- **En investissement :**

1/ Les dépenses et les recettes :

Les dépenses sont de 2 376.67 € et les recettes de 3 544.62 €, elles comprennent les amortissements de la subvention et de l'achat du car.

Il s'agit du compte administratif de clôture pour le transport scolaire. Les frais afférents à ce bus seront reportés sur le budget communal 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF STATION-SERVICE 2020

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un excédent de fonctionnement 666,43 €** et **un déficit d'investissement de 6 007,00€**

B/ Compte administratif 2020

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2019	MANDATE 2020	% Mandaté 2020 / Mandaté 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	617 364,93	467 591,58	-24,26 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	410,00	0	-100 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,99	3,87	94,47 %
	DEPENSES REELLES	617 776,92	467 595,45	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	15 648,00	15 648,00	0 %
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	633 424,92	483 243,45	

Exploitation

1/ Les dépenses :

Chapitre 011 (charges à caractère général) : Ce chapitre est en forte diminution car nous avons subi la crise de la COVID avec le confinement en début d'année.

Chapitre 012 : Les frais de personnel correspondent à l'indemnité de régie. Si le régisseur devient un employé communal les charges réaugmenteront.

Chapitre 65 : Ce chapitre correspond à l'ajustement des centimes de TVA.

Chapitre 042 : Ce chapitre correspond à l'amortissement de la Station-service.

2/ Les recettes

CHAP.	RECETTES TTC	CA 2019	CA 2020	% CA2020 / CA 2019
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	639 691,08	474 750,88	-25,78 %
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	6 000 ,00	0,00	-100 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	312,12	0,00	-100 %
	RECETTES REELLES	646 003,20	474 750,88	
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	9 159,00	9 159,00	0 %
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	655 162,20	483 909,88	

Chapitre 70 : Suite à la crise sanitaire et au confinement les ventes de carburant ont fortement diminué.

Chapitre 74 : La commune a donné une subvention d'exploitation à la station pour ses dépenses de 2019 car c'était la première année que nous avons de l'impôt sur les sociétés . Cette opération se fera uniquement sur cette année car l'emprunt de la station a été remboursé dans son intégralité.

Chapitre 77 : Cela correspond au remboursement d'assurance suite à un dégât sur les pompes.

Chapitre 042 : Ce chapitre correspond à l'amortissement de la Station-service.

Investissement

Les dépenses s'élèvent à 22 606 € et les recettes à 16 599 €.

Elles comprennent pour les dépenses, l'amortissement des subventions et le changement des terminaux carte bancaire et pour les recettes le report de l'année précédente et l'amortissement de la station-service.

L'emprunt de la station-service est complètement remboursé.